

Journée Innov'aktion



Organisée par la Chambre d'agriculture de Lozère, la journée Innov'aktion du 4 novembre 2025 portait cette année sur la châtaigne.

Cette grande journée a réuni plus de 80 personnes qui sont venues visiter l'atelier de transformation de la CUMA du Pendedis en pleine activité.

L'après-midi a lui été consacré à la récolte mécanique de châtaignes sur la châtaigneraie de Jérôme Grandon à Saint-Martin de Boubaux. Une belle démonstration qui a sans aucun doute donné des idées à certains pour s'équiper.

卷之三

■ Un stage pour la valorisation du bois de châtaignier de qualité intermédiaire (piquets de châtaigniers)

En partenariat avec les trois chartes forestières de territoire des Cévennes (Pays Cévennes, Sud Lozère, Sud Cévennes) et le Centre national de la propriété forestière, le Parc national des Cévennes porte actuellement un stage de six mois visant à dresser un état des lieux de la filière bois de châtaignier sur le territoire et à formuler des propositions pour son développement.

Ce travail est mené par Romane Chauvet, en formation d'ingénierie agronome, qui réalise ce stage depuis septembre et ce jusqu'à mars 2026.

À ce stade, plusieurs premiers enseignements se dégagent : dans les Cévennes, le piquet de clôture apparaît

aujourd'hui comme le principal débouché potentiel pour le bois de châtaignier de qualité intermédiaire. Cette activité est aujourd'hui majoritairement portée par des agriculteurs, pour qui la production de piquets constitue une source de diversification. Commercialisés en vente directe, ils représentent un complément de revenu intéressant, d'autant plus que la production se concentre sur la période hivernale, lorsque les autres activités agricoles sont ralenties.

Une restitution des résultats et des propositions est prévue le mardi 17 février 2026. Tous ceux qui souhaitent venir sont les bienvenus.

Contact : Romane Chauvet :
06 65 82 45 12
romane.chauvet@cevennes-parcnational.fr



Châtaigneraie des Cévennes *infos*

Bulletin semestriel N°6 • Janvier 2026

 Édito

■ Une adaptation nécessaire pour garantir l'avenir de la filière



A portrait of a middle-aged man with dark hair and glasses, wearing a light blue jacket over a white shirt. He is looking directly at the camera with a slight smile. The background is blurred greenery.

Mes premières pensées lorsqu'il s'agit d'évoquer la châtaigne me transportent vers un agréable souvenir d'enfance : celui des balades dans nos forêts cévenoles pour ramasser des châtaignes, avant de les faire griller dans le jardin entre deux parpaings et de me noircir les doigts en les mangeant à la main à la bonne franquette. Afin que les futures générations aient le bonheur de connaître pareille expérience, une adaptation au changement climatique s'impose. Ses dégâts sur certaines châtaigniers

gneraies de nos basses Cévennes sont déjà palpables et il convient de réagir tant qu'il est encore temps. Rénover les châtaigneraies existantes, en implanter de nouvelles dans les meilleures conditions en tenant compte des données scientifiques (exposition, sol, eau, altitude...), et tester de nouvelles variétés plus adaptées aux conditions climatiques m'apparaissent comme les meilleures options à envisager. Leur mise en œuvre dépendra, bien sûr, de la volonté politique et des financements. Depuis 2019, le Syndicat mixte du Pays des Cévennes soutient l'association Châtaignes et Marrons des Cévennes pour appuyer le développement de la filière sur le territoire, à travers le dispositif Terra Rural. Depuis 2021, Alès Agglomération en fait



© Emilie David - PNC

■ Un tutoriel et une fiche technique pour réaliser des treilles en châtaignier

En partenariat avec le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles (SHVC), le Parc national des Cévennes a réalisé un tutoriel et une fiche technique pour apprendre à réaliser des treilles en châtaignier (comment choisir le bois pour la treille, comment monter et installer la treille, les différents avantages).

<https://www.cevennes-parcnational.fr/fr/actualites/comment-monter-une-treille-en-chataignier>

Ce projet s'inscrit dans le programme Treilles et Terrasses porté par le SHVC financé par l'agence de l'eau Rhône Méditerranée et la fondation Carrasco et réalisé par le PNC dans le cadre du Plan d'actions territorial sur la châtaigneraie.

Les deux sont consultables sur le lien suivant :



de même via des subventions dans le cadre du projet alimentaire territorial notamment, ainsi qu'avec son programme local d'aides forestières. Toujours dans cette quête d'adaptation nécessaire, le groupe d'action locale (GAL) des Cévennes au Rhône que je préside, lequel porte un programme de subventions européennes LEADER destiné à soutenir des actions de développement du territoire rural, envisage des coopérations avec le GAL de Corse et des pays de l'arc méditerranéen. Mieux comprendre ce qui se fait ailleurs et s'en inspirer lorsque des démarches le méritent sont nécessaires pour garantir l'avenir de la filière. Au rayon des aspects enthousiasmants, le lancement officiel de l'AOP Châtaignes des Cévennes à

Branoux-les-Taillades auquel j'ai participé en octobre 2024 figure en bonne place. Il illustre à merveille la belle dynamique impulsée par des professionnels mobilisés. Mais l'aspect pécuniaire reste le nerf de la guerre et des choix financiers audacieux au sein de nos assemblées s'imposent pour débloquer plus de moyens pour cette filière qui, j'en suis convaincu, est un enjeu d'avenir dans nos Cévennes.

Sylvain André - Maire de Cendras -
Président de l'association des maires ruraux du Gard - conseiller communautaire d'Alès Agglomération délégué au Projet alimentaire de territoire -
Président du Gal des Cévennes au Rhône

■ La châtaigneraie des Cévennes reconnue comme Aire Agricole de Résilience Climatique. Un atout pour la filière et pour les ateliers de transformation.

Valentin LAFONT, animateur de l'Association des Producteurs de Châtaignes des Cévennes.

En début d'année 2025, l'association des producteurs de châtaignes des Cévennes a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt de la DRAAF Occitanie et a obtenu la labellisation Aire Agricole de Résilience Climatique de la châtaigneraie fruitière cévenole.

Cette reconnaissance permet à la filière de répondre aux appels à projets « Structuration de filière » France Agri-Mer, qui devraient subventionner des investissements individuels et collectifs.

Dans un premier appel consacré aux structures collectives de transformation et de mise en marché, l'association des producteurs de châtaignes des Cévennes a souhaité collaborer avec l'association *La Castagnette*, la CUMA du Penedis et la SARL Verfeuille pour moderniser ou créer de nouveaux ateliers de transformation du territoire cévenole. Affaire à suivre !

D'autres partenaires potentiels ont été identifiés pour de futurs projets, comme



l'atelier de transformation de Sainte-Croix-Vallée-Française, la CUMA du Ventalon, des magasins de producteurs, etc.

Nous espérons qu'un prochain appel viendra renforcer la force de produc-

tion, en sollicitant des aides à la rénovation plus incitatives et moins contraintes et en demandant des finances publiques pour du matériel d'entretien des vergers et de récolte pour les entreprises agricoles individuelles.

■ Un nouveau lieu pour le verger conservatoire de l'INRAE



La collection du verger conservatoire de l'INRAE de Bordeaux située à Ville-neuve d'Ornon comportait 115 variétés de châtaignes notamment des variétés de *Castanea sativa* françaises mais aussi *Castanea crenata* et *Castanea mollissima*, toutes phénotypées et génotypées.

Elle a été arrachée 2024 faute de moyens pour s'en occuper.

C'est la station de recherche et d'expérimentation d'Invenio à Douville en Dordogne qui a repris cette collection. C'est une bonne nouvelle, car cette collection variétale représente un fonds génétique important.

■ Se former à la castanéiculture en Cévennes

Yvan Achir, formateur au CFA-CFPPA de Lozère



L'année 2025 est un tournant pour la castanéiculture cévenole. A l'exception du CFPPA de Florac qui délivre une formation relative à la transformation agroalimentaire de la châtaigne depuis de nombreuses années, il n'existe pas de véritable formation concernant l'aspect production dans la zone cévenole. Une réflexion a été portée et a permis la création de formations depuis le printemps 2025 en Lozère et bientôt dans le Gard.

A l'initiative de l'association Épi de Mains en partenariat avec le CFPPA de Florac et d'autres acteurs locaux (Chambre d'Agriculture 48, AOP Châtaigne des Cévennes, ADEAR48...), 2 formations de près de 60 heures chacune sont mises en place, et des formations courtes sont à venir telles que le greffage :

► Démarrer en production castanécole (printemps)

- Greffage du châtaignier (mi-mai, 2 jours)
- Améliorer ses compétences et sa production castanéole (octobre/février)
- Transformation de châtaignes (fin novembre)

De son côté, la Chambre d'Agriculture du Gard va porter en 2025-2026 en partenariat avec l'Association des Producteurs de Châtaignes des Cévennes, 4 formations d'une journée chacune dans le bassin d'Alès :

- implanter un verger de châtaignier
- préparation de porte-greffe et techniques de greffage
- optimiser sa récolte
- conserver des châtaignes en frais

Cette offre de formation émane de demandes locales, mais aussi d'une volonté commune à l'ensemble des acteurs du territoire de maintenir et

valoriser ce patrimoine unique cévenol mais pas uniquement. La châtaigne a bien des vertus et son avenir, conjoint au nôtre, doit pouvoir être orienté dans la bonne direction agri-environnementale tout en assurant une viabilité économique à ses producteurs.

Espérons que ces offres de formation puissent s'ancre sur le long terme, dans un contexte d'aléas climatiques de plus en plus imprévisibles et s'adapter aux besoins locaux.

La filière châtaigne se structure et évolue au fil du temps. Qui sait ? L'ensemble des acteurs cévenols concernés pourra à moyen terme réfléchir ensemble à la problématique de la valorisation du bois de châtaignier...

Retrouvez toutes les précisions sur ces formations sur les sites suivants :

<https://www.epl-lozere.fr>

Tél. 04 66 65 65 62

<https://gard.chambres-agriculture.fr/se-former/notre-offre-de-formation>

Tél. 04 66 25 46 88

